

Compte rendu de l'échange du 26/04 entre Mme la Rectrice et les organisations syndicales siégeant en CHSCTA

Contrairement à ce qu'a pu laisser croire l'intitulé d'un mail envoyé à tous les collègues de l'académie par une autre organisation syndicale, il n'y a pas eu d'échange unilatéral avec une OS en particulier, mais bien une même réunion en visio avec toutes OS en même temps.

Présents : Mme la Rectrice, Mme la Secrétaire Générale, Mme la DRH, M le Conseiller de prévention Académique, M le chef de cabinet de la Rectrice, Docteur Senemaud (Médecin conseillère technique).

Représentants de personnels : 9 (FSU, UNSA, FO SNALC)

Mme la Rectrice commence par faire un point sur l'évolution de la situation sanitaire des mesures prises depuis le dernier CHSCTA (6avril). Depuis ce matin, les cours ont repris en présentiel dans le 1^{er} degré et en distanciel pour les collèges et lycées. Comme indiqué avant les vacances, tous le 2d degré reprendra en présentiel le 3 mai (excepté dans les départements de forte circulation du virus, mais pour le moment notre académie n'est pas concernée). Dans les lycées la règle sera celle d'une reprise en demi-jauge des effectifs globaux.

Mme la Rectrice se félicite que le calendrier ait été tenu. Elle rappelle qu'une étude de l'Unesco vient de confirmer que la France est le pays Européen où les établissements scolaires sont restés ouverts le plus longtemps depuis le début de la pandémie.

Les deux axes de la politique de lutte contre la pandémie sont toujours les mêmes : **tester** (fermeture de la classe dès qu'un cas est avéré) et poursuivre la **vaccination**.

Concernant les tests : des autos-test seront distribués à tous les personnels volontaires dans le courant de cette semaine. Le geste technique est assez facile et le résultat prend 15min. En cas de test positif, le personnel devra passer une PCR pour confirmer. Le kit comprend 5 tests. Il sera demandé de faire 2 tests par semaine. Les lycéens seront également équipés d'ici le 10 mai. Les campagnes de tests salivaires et antigéniques se poursuivent également.

Concernant la vaccination : des mails ont été envoyés aux personnels de plus de 55 ans pour s'inscrire sur les créneaux dédiés. Par ailleurs, ils peuvent également, comme le reste de la population concernée, faire leur vaccin chez leur médecin ; leur pharmacien ou dans un centre de vaccination. Dans notre académie, 8500 personnes un mail le jeudi 15 avril pour s'inscrire le 1^{er} week- end des vacances. Deux autres courriers ont été envoyés la semaine suivante.

Enfin les mesures concernant les personnels à risque restent inchangées.

La réunion s'est ensuite poursuivie par des échanges entre les OS et Mme la Rectrice

La FSU est intervenue sur plusieurs points :

La vaccination : Les collègues qui souhaitent s'inscrire ne se voient proposer que le vaccin astra zeneca et aucun autre. Un grand nombre d'entre eux préfèrent donc se faire vacciner par leurs propres moyens. La priorité donnée aux personnels de l'EN n'est donc pas totale puisqu'il s'agit aussi pour le gouvernement d'écouler le stock d'un vaccin dont l'ensemble de la population se méfie. Nous avons demandé que la vaccination puisse être ouverte à tous les personnels qui le souhaitent, sans distinction d'âge.

Réponse : effectivement, les personnels volontaires ne se voient proposer que l'astra zeneca. Mme la Rectrice rappelle qu'elle a elle-même été vaccinée avec ce vaccin. Suivant la stratégie nationale, tous les personnels pourront avoir été vaccinés avant la fin de l'été. Elle rappelle que les personnels vulnérables de plus de 50 ans peuvent également avoir accès à la vaccination prioritaire.

Les Auto-test : comme pour tous les exemples précédents (accueil des enfants de soignants, demi-jauges, test salivaires...) les annonces médiatique ont été faites par notre ministre sans aucune préparation sur le terrain. La mise en place des auto-tests posent les mêmes problèmes. Comment s'organiser dans les établissements ? les personnels seront-ils formés ? Quel suivi ? Comment vont être formés les élèves ?

Par qui ?

Réponse : les autotests très simples à utiliser. (*ce qui veut dire qu'il n'y aura pas de formation pour les personnels*). Les lycéens seront formés lors de leur 1^{er} auto-test sur un créneau horaire fixé et dans un espace dédié, avec un rappel des gestes barrières. Nous avons le temps d'organiser d'ici le 10 mai.

Dans les écoles, la consigne de ne plus répartir les élèves d'un collègue absent dans les autres classes. Cette consigne ministérielle encore une fois très tardive, est compréhensible (éviter les brassages) pose de gros problème sur le terrain. Que faire des élèves qui viennent en bus et ne peuvent repartir tout de suite ? Que faire des élèves qui ont été précédemment accueillis en garderie ? De plus, cette situation peut créer de grosses tensions avec les parents. Enfin, dans l'Aude on a donné la consigne de répartir quand même les élèves dans les autres classes.

Réponse : cette consigne donnée en fin de semaine dernière. Il est effectivement possible qu'elle n'ait pas été appliquée correctement dès ce matin dans toutes les circonscriptions. Les DSDEN ont bien eu ces directives et les pratiques devraient s'harmoniser au plus vite. Elles ont effectivement un impact sur le terrain est de perturbation sont à prévoir, notamment dans la gestion des remplacements. Mais cette situation est préférable à une fermeture totale des écoles.

Situation des Cours d'EPS : une nouvelle fois, alors que les activités sportives devraient être une partie importante de la lutte contre les conséquences de la pandémie, le protocole sanitaire interdit les cours dans les espaces fermés. Les collègues et les élèves doivent donc se limiter aux activités extérieures. Ces préconisations sont incompréhensibles alors que les élèves et les personnels peuvent se restaurer dans les cantines (la plupart du temps closes), voir même dans les gymnases !

Réponse : Mme la Rectrice laisse la parole à M le Conseiller de Prévention. Celui-ci ne répond pas sur le fond, mais rappelle seulement que la FAQ et la fiche EPS a été actualisée le 23 avril et indique que les gymnases ne peuvent plus être utilisés pour le sport (seul la cantine et d'autres activités y sont tolérées).

Lors des échanges avec les autres OS, d'autres questions ont également été posées :

Effectifs en demi-jauge : Pas de possibilité d'effectifs allégés en collège pour le moment puisque la circulation du virus n'est pas alarmants dans les départements de l'académie. Dans les lycées, il s'agit d'alléger l'effectif global de l'établissement, pas nécessairement de réduire de moitié le nombre d'élève dans chaque classe. Chaque lycée continuera d'avoir son organisation propre, pas de cadrage académique.

Tenue des examens : Les OS relaient les inquiétudes des collègues concernant la tenue des examens terminaux dans des conditions correctes et équitables.

Réponse : les épreuves se dérouleront selon un protocole sanitaire strict. C'est actuellement le cas pour les concours et examens en cours (CRPE, CAPES, formations post-bac...) . Les CCF seront également bien organisés dans les établissements avant fin mai.

Capteurs de CO² : Le ministère a beaucoup communiqué sur ce sujet, mais peu de répercussions visible sur le terrain. Les OS demandent si les collectivités territoriales ont bien été sollicitées sur ce point

Réponse : Dans notre académie, les conditions climatiques permettent actuellement d'aérer régulièrement les salles sans trop de nuisances. Les capteurs CO2 ne sont donc pas partout nécessaires. Toutefois les collectivités ont été sollicitées pour équiper les salles de restauration.

Personnels parents : Quelle possibilité sera donnée aux collègues dont un des enfants voit sa classe seront fermées suite à un cas avéré ?

Réponse : les personnels de l'EN dans cette situation peuvent avoir leurs enfants collégiens accueilli dans les centres d'accueil d'enfants de soignants. Pour les autres cas, les personnels peuvent être mis e télétravail ou (si le travail à distance n'est pas possible) en ASA.